

## CONTRAINTES DE SECURITE-SANTE-QUALITE ET ENVIRONNEMENTALES

Révision 01 28/12/2021  Annexe au bon de commande:  Date:			
	sjet de ta commande.		
(nota	fournisseur s'engage à respecter toutes les lois et tous les règlements otamment RGPT, RGIE, CODEX, Vlarem, OMV, Code de l'environnement entaires et conditions de livraison particulières mentionnées ci-dessou	, normes de qualité, etc.) ainsi que les clauses supplé-	
Le fou	fournisseur s'engage, le cas échéant, à fournir les attestations suivar	tes:	
	Une attestation que l'objet livré satisfait aux conditions en vigueur	en matière de RGPT, RGIE ou Codex	
	Un document reprenant la composition exacte du produit livré (ca	Un document reprenant la composition exacte du produit livré (carte de sécurité et de santé, fiche FDS)	
	Les instructions en langue néerlandaise, française et originale concernant le fonctionnement, l'utilisation, le stockage, l'inspection et l'entretien de l'objet commandé)		
	Une "déclaration CE de conformité" suivant les directives 89/686/CEE, 93/95/CEE et 93/68/CEE relatives aux équipements de protection individuelle (EPI)		
	Une "déclaration de conformité" suivant le code du bien-être au travail IX 1 - AR 30.08.2013 relatif aux équipements de protection collective (EPC) qui ne font pas partie d'un équipement de travail		
	Une "déclaration CE de conformité" suivant la Directive Machines 2006/42/CE		
	Une "déclaration CE de conformité" suivant les directives 84/528/CEE, 86/663/CEE et 89/240/CEE concernant le rapprochement des législations des Etats-membres relatives aux chariots de manutention automoteurs		
	Une "déclaration CE de conformité" suivant la Directive basse tension 2014/35/CE et la Directive-CEM 2014/30/CE relative au matériel électrique		
	Les machines, installations et composants doivent être contrôlés par un organisme agréé (Service Externe pour les Contrôles Techniques (SECT))- le rapport d'inspection est délivré avant la mise en service		
	Une attestation attestant que le produit et/ou la matière première livrée satisfait à toutes les exigences et normes en vigueur telles que NBN, IBN, BENOR, etc.		
	Attestation de conformité VLAREM de réservoirs aériens et souterrains (protection cathodique, détection de fuites, système anti débordement, etc.)		
	Attestation de conformité VLAREM pour climatiseurs (spécifiquement fluides frigorigènes)		
	Attestation de conformité dans le cadre d'un sous-sol étanche aux liquides pour le stockage de matières dangereuses		
	Attestation de conformité de séparateur d'hydrocarbures (fonctionnement)		
	Appareils à faible bruit (normes sonores dans le cadre de VLAREM, p. ex. appareils de ventilation, compresseurs)		
	Matériaux durables (pas de produits non écologiques ou goudronnés, pas de peintures au plomb, isolation adaptée, pas de produits décapants, pas de solvants synthétiques, pas de matériaux de construction à haute teneur en quartz)		
	Une copie du certificat ISO 9001, certificat ISO 14001 et/ou du certificat VCA		
Le fo	fournisseur certifie par son nom, sa signature et le cachet de sa sociét	é qu'il a été satisfait à toutes les conditions précitées.	
Nom, cachet et signature fournisseur:		et signature Facilicom:	